

Question écrite de Katrin Jadin au Ministre des Entreprises publiques concernant l'avenir de la liaison ferroviaire entre Bruxelles et Aix-la-Chapelle.

Dépôt: 17/12/2013

Question: Ma question concerne les éventuels changements prévus pour la ligne ferroviaire entre Aix-la-Chapelle et Bruxelles. Cette ligne ferroviaire qui relie la Belgique avec l'Allemagne est non seulement importante pour nombre de navetteurs, mais aussi et surtout en tant que liaison internationale permettant un accès à une région touristique de notre pays, avec les conséquences positives que cela implique sur le plan économique. Il y a des craintes que la ligne subira quelques changements des dessertes, des horaires, ainsi que du système d'alimentation électrique - des changements qui mettraient l'existence future de la ligne transfrontalière en danger. Par rapport à ce sujet, vous aviez annoncé que tous les changements en question auraient été différés. De plus, la SNCB étudierait la desserte optimale d'Aix-la-Chapelle et envisagerait différentes options. Cette étude comporterait notamment un aspect financier qui doit être négocié avec les partenaires allemands. 1. Qu'en est-il de l'état actuel de cette étude et des négociations avec l'Allemagne sur l'aspect financier? 2. a) Doit-on toujours craindre d'éventuels changements par rapport à la ligne ferroviaire? b) Si oui, lesquels? c) A-t-on fixé une date précise pour réaliser ces changements?

Réponse: La SNCB me communique que l'option d'une desserte horaire vers Aachen est toujours à l'étude, mais qu'elle reste conditionnée par un accord financier préalable avec une contrepartie allemande. Aujourd'hui, la desserte d'Aachen reste prévue conformément aux règles du contrat de gestion. La SNCB annonce que cette desserte sera revue en décembre 2014 dans le cadre du nouveau plan de transport de la SNCB avec au minimum le maintien d'un train transfrontalier toutes les deux heures vers Aix. Quant à la question d'un éventuel changement de tension à la frontière belgo-allemande, la SNCB me communique également que la situation n'a pas évolué depuis le début de l'année et qu'une option n'a, à ce stade, pas encore été prise.